

PIECES ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR LORS D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ECOLE

- Livret de famille (l'original),
- Justificatif de domicile sur la commune de Cornebarrieu (l'original),
- Jugement de séparation ou de divorce, le cas échéant (l'original) ; si les deux parents ont l'autorité parentale, si possible présence des 2 parents lors des démarches ; sinon, document signé par les 2 parents certifiant qu'ils sont d'accord pour inscrire leur enfant à Cornebarrieu,
- Certificat de radiation de l'école précédente,
- N° de sécurité sociale,
- N° d'allocataire CAF,
- 1 photo récente de l'enfant (qui vous sera rendue).

Ces pièces sont à **remettre à Madame Geneviève REMY (Service Vie Scolaire, Annexe Mairie, 10 Avenue de Versailles)**, qui vous fera remplir et signer un dossier scolaire pour votre enfant, qui vous expliquera les démarches et vous donnera tous les renseignements nécessaires pour l'inscription à l'école, au restaurant scolaire et aux activités périscolaires. Vous pouvez joindre Madame REMY au 05.62.13.43.81.